

CAISSE COMMUNE DE L'ALIMENTATION NANTES MÉTROPOLITAIN ET PAYS DE RETZ DEUX TERRITOIRES : SINGULARITÉS & COMPLÉMENTARITÉS

#7 AVRIL 2025

COOPÉRATIONS ALIMENTAIRES ET DOUBLES EXPÉRIMENTATIONS DE CAISSES COMMUNES

Au démarrage de la réflexion courant 2023, il a très vite paru intéressant de travailler dans une démarche parallèle non pas à une expérimentation mais à deux, pensées comme singulières mais complémentaires : l'une sur un territoire urbain, l'autre sur un territoire rural. Plusieurs raisons expliquent ce choix :



- Déjà, car en terme d'alimentation, de production, de débouchés et de résilience, il existe de nombreux liens d'interdépendance entre ces territoires, nourris par des structurations et coopérations plus ou moins formelles (contrat de réciprocité, projets alimentaires...).

EXPÉRIMENTER LES CAISSES COMMUNES DE L'ALIMENTATION SUR DEUX TERRITOIRES, C'EST TENTER DE FAIRE ÉMERGER UN CADRE COMMUN

- Ensuite, car expérimenter le développement d'une caisse commune de l'alimentation sur chacun des territoires, c'est tenter de faire émerger un cadre commun tout en interrogeant l'expérimentation sous le double prisme dont est vécu et s'organise les lieux de production, de distribution, les coopérations d'acteurs, les dynamiques associatives, les facteurs et leviers de lutte contre les précarités alimentaires, les solidarités... C'est donc aussi interroger la place des producteurs.trices dans le projet, les enjeux d'approvisionnement, de mobilité, de recours (ou non recours) aux droits.

- Enfin, dans la volonté de penser l'expérimentation locale comme "laboratoire" d'une généralisation possible, le travail sur deux zones distinctes, rurale et urbaine, permet d'observer et d'éprouver les leviers institutionnels, politiques et financiers à même de soutenir un tel projet.

Depuis un an et demi, les deux expérimentations sont travaillées conjointement par le groupe d'acteurs.trices pilotes. Les deux projets de caisses se dotent donc de réflexions croisées, d'outils communs (monétaire, recherche action...), d'ambitions partagées, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire. Ainsi, les temporalités des deux projets, les ressources et leviers et réalités locales sur lesquelles ils s'appuieront, mais également les réponses et modalités apportées pourront être (et seront sûrement) différentes (conventionnement des produits, critères, sommes allouées...).

En parallèle, chaque projet s'est donc doté d'une démarche spécifique : un groupe local d'abord, composé d'acteurs.trices du territoire. C'est particulièrement vrai dans le pays de Retz, où un groupe d'acteurs.trices autour des solidarités alimentaires pré-existait à la future expérimentation. Une méthodologie ensuite : liens aux habitant.e.s et territoires, contenu du parcours habitant, communication, appui sur l'existant...

LES TEMPORALITÉS, LES LEVIERS ET LES RÉPONSES POURRONT ÊTRE DIFFÉRENT.E.S. MAIS C'EST AU REGARD DES DEUX TERRITOIRES QUE DES ENSEIGNEMENTS SERONT MIS EN EXERGUE

Ces deux démarches, travaillées conjointement, complémentaires l'une de l'autre, resteront donc pour autant singulières. Mais c'est au regard des deux territoires que des enseignements, prérogatives, points d'attention et invariants seront, on le souhaite, mis en exergue pour la suite.



PAYS DE RETZ LA MOBILISATION DES HABITANT.E.S AVANCE

Le projet de caisses communes de l'alimentation avance dans le pays de Retz (Cheix, Vue, Rouans, Le Pellerin). Porté par un groupe de partenaires variés, et animé par Campus Fertile, des temps de rencontres à destination des professionnel.le.s, militant.e.s, producteurs.trices et commerçant.e.s avaient déjà eu lieu.

C'est désormais le lancement de la démarche auprès des habitant.e.s qui se poursuit. Après plusieurs temps d'aller vers (marché du Pellerin...), **une réunion d'information et de mobilisation en vue de la constitution d'un futur comité habitant local est organisé le vendredi 25 avril à 19h à la Salle des Loisirs de Rouans (allée de la Cure), suivi d'un buffet.**

Renseignements et infos à campus-fertile44@mailo.com

DÉMARCHE "URBAINE" - OU EN EST-ON?



Le 30 avril prochain aura lieu le 5ème atelier du comité habitant Bellevue-Chantenay-Sainte Anne. Celui ci fera suite au 4ème atelier qui s'est déroulé sur une journée entière à la ferme de Grand Lieu (Saint Lumine de Coutais). Depuis 4 mois maintenant, une trentaine d'habitant.e.s au total se réunissent sur un parcours d'échange et d'apprentissage abordant les notions d'agriculture biologique, de liens entre santé et alimentation ou bien encore de compréhension de labels et étiquettes.

Retrouvez ici l'ensemble des comptes rendus du comité habitant de l'alimentation.

De plus, le travail sur de futurs critères de conventionnement ont débuté et se poursuivront dans les semaines à venir. Parallèlement, les commerçant.e.s du territoire sont petit à petit informés de la démarche. Un lancement d'une première version de la caisse commune de l'alimentation "nantaise" est envisagée à l'été 2025, composée dans un premier temps d'expérimentateurs.trices issu.e.s du comité habitant.

MIEUX SE NOURRIR, ÇA COÛTE TROP CHER ?

Samedi 26 avril de 10h à 14h à Bouguenais, Le Secours Catholique et le CIVAM 44 invitent professionnels et particuliers à un événement convivial, pour prendre conscience des coûts cachés de notre alimentation.



Au programme, la présentation de l'excellente **étude "L'injuste prix de notre alimentation"**, mais aussi des stands participatifs, des jeux pour enfants et des dégustations de produits locaux et de qualité.

Plus d'infos ici

PROPOSITION DE LOI À L'ASSEMBLÉE

Le jeudi 20 février dernier, **une proposition de loi visant à expérimenter l'instauration d'une sécurité sociale de l'alimentation était présentée devant l'assemblée nationale**. Si elle n'a pas pu être discutée faute de temps, et donc n'être ni officiellement adoptée ou rejetée, elle constitue une victoire symbolique et continue de faire avancer l'idée d'un point du vue national. A suivre donc.

Plus d'infos sur cet article

COLLECTIF LOCAL - SE RASSEMBLER POUR MIEUX COMPTER



Depuis plusieurs mois déjà, les porteurs du projet souhaitaient rassembler autour d'un collectif d'acteurs et d'actrices se reconnaissant d'une part du socle commun de la SSA et d'autre part localement d'une expérimentation de caisse commune de l'alimentation.



Encore fallait-il trouver la façon de réunir toutes ces structures, associatives, privées, agricoles et ou militante. C'est pourquoi le groupe pilote du projet a imaginé un document d'engagements réciproques permettant de formaliser l'adhésion collective à la démarche.

Pourquoi formaliser votre adhésion à la démarche ?

Si le vif intérêt des acteurs et actrices s'est témoigné ces derniers mois lors des temps de rencontres et point d'étape (jusqu'à 80 structures représentées), aucun document ne recense formellement les structures soutenant le projet.

Pour autant, cette formalisation

→ permettrait de mieux "nous compter" et **donner du poids à la démarche locale**.

→ marquerait une étape importante dans la **reconnaissance de la sécurité sociale de l'alimentation comme réponse systémique** aux enjeux agricoles, climatiques, sanitaires ou bien encore de précarité.

→ porterait plus fortement, à court et moyen terme, une **volonté de coopération sur les enjeux agricoles et alimentaires**.

Aussi, nous invitons chacun.e d'entre vous à signer la charte d'engagements réciproques et nous rejoindre plus officiellement dans la démarche.

Vous pouvez également effectuer un don financier qui viendra en grande partie alimenter les futures caisses communes de l'alimentation.

**DÉCOUVRIR ET SIGNER LA
CHARTRE D'ENGAGEMENTS
RÉCIPROQUES**

**FAIRE UN DON POUR CO-
FINANCER LES FUTURES CAISSES
COMMUNES**